

Chez Jean Fortin & Associés, nous œuvrons dans le domaine de l'insolvabilité depuis plus de 35 ans. Notre expertise et notre renommée se sont forgées au fil du temps par la contribution des meilleurs talents, tout comme vous.

Nous sommes présentement à la recherche d'un candidat passionné par les chiffres, dynamique et démontrant du leadership pour combler un poste de *préparateur d'impôts* qui aura comme mandat principal de produire les déclarations d'impôts des clients dont le bureau administre leur dossier de faillite. Ce poste pourra être occupé un de nos différents bureaux de la rive sud ou de Montréal.

Le candidat retenu aura comme principales responsabilités :

- Agir comme personne-ressource pour toutes questions d'impôts provenant des employés et des clients et peut être appelé à rencontrer des clients;
- Répondre aux appels, gérer les courriels des clients et gérer le courrier pour le département des impôts et résoudre les problèmes, le cas échéant;
- Produire les déclarations de revenus des particuliers et des travailleurs autonomes dont nous administrons les dossiers de faillite et corriger les déclarations déjà soumises en apportant les ajustements nécessaires;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Compétences et habiletés personnelles :

- Expérience pertinente en préparation d'impôts
- Débrouillardise et autonomie
- Minutie et souci du détail
- Sens de l'analyse
- Gestion du temps et des priorités
- Aisance à travailler avec les chiffres (connaissance de base en comptabilité)
- Collaboration et esprit d'équipe
- Bilinguisme est un atout

Poste permanent et à temps plein.

Le volume de travail à accomplir dans ce poste représente une grande charge de travail durant la période de pointe allant du mois de février au mois de mai. De juin à janvier, l'horaire peut être flexible.

Vous êtes une personne de défis? Vous aimez aider les gens? Vous êtes un joueur d'équipe? Joignez-vous à l'équipe de Jean Fortin & Associés en nous faisant parvenir votre curriculum vitae par courriel à : **cv@jeanfortin.com**

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.
Notez que le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.